

DPAA. NKD.JB.14.12.81
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE
DIRECTION
GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE
DIRECTION
DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES
SERVICE DU PERSONNEL

du 23/11/82
NOTIFICATION N° 82/1080 /MEN-DGAS-DPAA-SP-P1.
S3 au Décret n° 81/129 du 19-3-81 portant ins-
cription de Madame GANGA ZANDZOU née LOCKO Jean-
nette, Inspectrice de l'Enseignement Primaire
des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des
services sociaux (Enseignement) de la République
Populaire du Congo au tableau d'avancement de
l'année 1979.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS :

Au lieu de :

Catégorie A Hiérarchie I.
Inspectrice de l'Enseignement Primaire
Pour le 4° échelon
A 30 mois

Mme. GANGA ZANDZOU née LOCKO Jeannette, en service à Brazzaville.

D.B.

/ I R E :

Catégorie A Hiérarchie I.
Inspectrice de l'Enseignement Primaire
Pour le 4° échelon
A 2 ans

Mme. GANGA ZANDZOU née LOCKO Jeannette, en service à Brazzaville.

Le reste sans changement./.-

BRAZZAVILLE, LE 25 NOVEMBRE 1982

PAR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

Antoine NDIAGA

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE,

Bernard COMBO MATSONA

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

LE MINISTRE DES FINANCES,

Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS :

- MEN.....1	DCF.....1	D/CENTRALES.....1
DGAS.....1	B/SOLDE.....2	INTERESSEE.....1
DPAA.....2	JORPG.....2	DOSSIERS.....2
DFP.....2	TRESOR.....2	B/COURRIER.....2
IB.....1	DGEF.....2	